

## COVID-19 Weekly Information Update - August 14 / Mise à jour de la semaine - le 14 août

Bonjour,

Nous souhaitons vous faire part de quelques mises à jour concernant la COVID-19 et vous demandons de communiquer ces renseignements dans vos réseaux. Veuillez continuer à consulter régulièrement le [site Web d'AAC](#) pour les mises à jour.

### 1. Rajustement du programme de la SSUC pour les demandes visant la période 5

La **Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)** aide les employeurs qui ont été touchés par la pandémie de COVID-19 à maintenir en poste leurs employés ou à réembaucher des travailleurs mis à pied en raison de la crise. Afin que les entreprises et les travailleurs canadiens soient en meilleure position au moment de la remise en marche en toute sécurité de notre économie, **le gouvernement a récemment apporté des changements à la SSUC afin d'en élargir la portée et de mieux cibler le soutien offert. Cela pourrait inclure votre exploitation agricole ou votre entreprise de transformation alimentaire.**

Le Gouvernement du Canada a lancé un calculateur en ligne pour la SSUC amélioré. Le calculateur aidera les petits et les grands employeurs à se préparer à présenter une demande lors de la prochaine période du programme de la SSUC. Ces demandes seront acceptées à compter du 17 août 2020.

Le calculateur de la SSUC se trouve sur la [page Web de la Subvention salariale d'urgence](#) du Canada de l'Agence. Cette page explique en détail comment la SSUC peut venir en aide aux employeurs, qui est admissible à présenter une demande et comment les périodes de demande sont structurées. Le calculateur utilise une approche étape par étape pour aider les employeurs à saisir des informations sur la situation de leur entreprise, pour ensuite fournir une estimation de la subvention qu'ils peuvent s'attendre à recevoir.

Veuillez consulter la pièce jointe pour plus d'information.

### 2. Aluminium tarrif

Le 6 août 2020, les États-Unis ont annoncé l'imposition de tarifs à un taux de 10 pourcent sur les importations de certains produits d'aluminium en provenance du Canada, qui entreront en vigueur le 16 août 2020.

En réponse à ces mesures et conformément à la Déclaration conjointe du Canada et des États-Unis concernant l'application de droits sur l'acier et l'aluminium au titre de l'article 232, le Canada entend imposer des surtaxes sur les importations d'aluminium et de produits qui contiennent de l'aluminium provenant des États-Unis, et ce pour un montant proportionnel au montant de produits d'aluminium canadiens qui sont maintenant affectés par les tarifs américains.

**Même si aucun produit agricole ou agroalimentaire n'est inclus dans la liste, certains produits sous considération peuvent néanmoins présenter un intérêt pour les intervenants du secteur agricole. Vous êtes invités à examiner soigneusement les produits sous considération et à soumettre tout commentaire au plus tard le 6 septembre.**

La notification officielle du processus de consultation et la liste de produits considérés se trouvent ici : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/programmes/consultations/2020/avis-intention->

[imposer-contre-mesures-envers-etats-unis-reponse-imposition-tarifs-produits-aluminium-canadiens.html](#)

Merci,

**Division de la consultation du secteur**  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Gouvernement du Canada